

Domaine d'études Plurilinguisme et Didactique des langues étrangères

Plan d'études Français Langue Étrangère (FLE) 50 ECTS

Diplôme universitaire (Niveau Bachelor) « Bachelor of Arts en enseignement pour le degré secondaire I » ou « Bachelor of Science en enseignement pour le degré secondaire I »
Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (règlement du 14 juin 2007)

Description du programme

Généralités

Les études du programme Français Langue Etrangère transmettent les savoir-faire linguistiques et les bases scientifiques pour l'enseignement du français au niveau secondaire I.

Le plan d'études se différencie selon le public: d'une part les étudiant-e-s non natifs/natives du français (Variante A), d'autre part les étudiant-e-s natifs/natives ou bilingues (Variante B). Par la suite les points différenciés selon les publics seront signalés.

Langue d'enseignement : Français. Au début des études le niveau minimal exigé est le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Le programme d'études comprend 4 modules :

- Pratique Langue (P)
- Linguistique appliquée (L)
- Didactique (D)
- Interculturel / Littérature (I)

La coordination de l'ensemble du programme d'études est sous la responsabilité du conseiller aux études pour le BA_SI ou BSc_SI FLE.

Durée des études

Les études jusqu'à l'obtention du diplôme universitaire BA_SI ou BSc_SI durent trois ans en règle générale.

Début conseillé : Il est recommandé de commencer les études au semestre d'automne. Il est toutefois possible de commencer au semestre de printemps.

Accréditation - Points ECTS

Tous les séminaires, cours et examens proposés dans le cursus d'études font l'objet d'une accréditation (attribution de points ECTS). Un point ECTS correspond à un investissement d'environ 30 heures. Le programme d'études offre 50 points ECTS.

Evaluation et échec définitif

Tous les cours, travaux de séminaire et examens sont évalués par une note allant de 1 à 6, 6 étant la meilleure note et 1 la plus mauvaise. Les travaux et épreuves sanctionnés par une note inférieure à 4 sont considérés comme non réussis. Chaque réussite permet d'obtenir le nombre de crédits prévu dans le plan d'études. Conformément aux directives de la Faculté des lettres, les évaluations insuffisantes ne peuvent être au maximum réitérées que deux fois.

Échec définitif : A la suite de trois évaluations insuffisantes dans un des cours ou séminaires obligatoires non remplaçables (marqués par l'astérisque* dans la description des modules), l'étudiant-e ne pourra poursuivre ses études dans les programmes Bachelor FLE.

Stage linguistique (A : Non natifs/non natives)

Les étudiant-e-s non natifs/non natives doivent obligatoirement effectuer un séjour dans un pays francophone (hors Suisse) d'une durée minimale de trois mois. Le stage linguistique peut se dérouler durant les congés semestriels ou être validé par un séjour d'un semestre au maximum au sein d'une université dans un programme correspondant.

Le stage linguistique poursuit trois objectifs:

- Expériences interculturelles et application des connaissances acquises dans le module « Interculturel».
- Observation et réflexion sur les expériences faites dans des situations d'apprentissage et de contact de langues.
- Perfectionnement de la compétence pratique de la langue et approfondissement des connaissances acquises dans le module „Pratique Langue“.

Pour permettre d'exploiter les connaissances acquises dans les modules cités, le stage ne devrait pas être effectué avant la fin de la première année.

Le stage sera validé et crédité 2 ECTS sur présentation d'un bref formulaire descriptif comprenant les attestations nécessaires.

La vérification de la durée du séjour ainsi que sa reconnaissance sont à la charge du/de la conseiller-e aux études responsable du programme concerné.

Apprentissage débutant et apprentissage en Tandem (B : Natifs/natives)

Les étudiant-e-s natifs/natives du français doivent obligatoirement effectuer un apprentissage débutant d'une langue étrangère et un apprentissage en Tandem. Un rapport mettant en avant les expériences vécues respectivement durant l'apprentissage débutant et l'apprentissage en Tandem est exigé. Trois points ECTS seront accordés au rapport validé.

Description des modules

Module 1 : Pratique langue

A : Non natifs/non natives

Objectifs:

- Capacité à évaluer ses propres compétences linguistiques
- Compétence de production langagière en situation didactique
- Compétence de communication en contexte interculturel / pluriculturel
- Maîtrise renforcée de la langue : niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, C1+ dans les compétences réceptives

	H/S	ECTS	Sem.
Cours : Pratiques de langue écrit et oral 1	2	3	SA
Cours : Pratiques de langue écrit et oral 2	2	3	SA
Cours : Pratique de langue écrit et oral 3	2	3	SP
Cours : Pratique de langue écrit et oral 4	2	3	SP
Stage linguistique		2	
Total Module	8	14	

Evaluation: Moyenne des notes des quatre cours qui constituent ce module.

B : Natifs/natives

Objectifs:

- Capacité à évaluer ses propres compétences linguistiques
- Compétence de production langagière en situation didactique
- Compétence de communication en contexte interculturel / pluriculturel
- Capacité à réfléchir sur ses propres processus d'apprentissage (expérience langue débutant et Tandem)

	H/S	ECTS	Sem.
Apprentissage débutant d'une langue étrangère. 1 semestre accompagné d'un conseil d'apprentissage	2	3	SA
Apprentissage d'une langue étrangère en Tandem. 1 semestre accompagné d'un conseil d'apprentissage	2	3	SA SP
Rapport sur l'apprentissage débutant et sur l'apprentissage en Tandem		3	
Travail de séminaire : 1 Travail en linguistique ou en didactique		6	
Total Module	8	15	

Evaluation: Moyenne de deux notes : Note du rapport sur l'apprentissage débutant et sur l'apprentissage en Tandem et note du Travail de séminaire.

Module 2 : Linguistique appliquée

Objectifs:

- Connaissance des notions de base, des courants et des outils méthodologiques de la linguistique
- Connaissance du système linguistique (phonétique/phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie, sémantique, pragmatique) et compétences métalinguistiques
- Connaissance des théories de la communication
- Capacité à exploiter les concepts en linguistique dans le contexte de l'apprentissage et de l'enseignement des langues
- Capacité à évaluer les productions des apprenants dans la langue cible : capacité à reconnaître, à expliquer et à corriger les erreurs.

A : Non natifs/non natives

	H/S	ECTS	Sem.
*Cours obligatoire: Linguistique appliquée. Introduction	2	3	SA
Séminaire : Au choix : 1 des séminaires intitulés « Linguistique ». Pour l'offre semestrielle voir la <i>Liste des cours recommandés</i> .	2	3	SA SP
Travail de séminaire : 1 Travail en linguistique ou en didactique		6	
Total Module	8	12	

Evaluation: Moyenne des notes des trois unités d'enseignement qui constituent ce module.

B : Natifs/ natives

	H/S	ECTS	Sem.
*Cours obligatoire: Linguistique appliquée. Introduction	2	3	SA
Séminaire : Au choix : 3 séminaires intitulés « Linguistique ». Pour l'offre semestrielle voir la <i>Liste des cours recommandés</i> .	3x2 = 6	3 x 3 = 9	SA SP
Total Module	8	12	

Evaluation: Moyenne des notes des quatre unités d'enseignement qui constituent ce module.

Module 3 : Didactique

Objectifs:

- Connaissance des courants et des outils méthodologiques de la didactique des langues étrangères
- Capacité à planifier, à réaliser et à évaluer l'enseignement des langues étrangères
- Capacité à adapter l'enseignement au public cible
- Connaissance des curricula en FLE et capacité à les analyser
- Capacité à analyser et à évaluer les méthodes et moyens d'enseignement
- Connaissance des outils d'évaluation et capacité à évaluer des productions langagières
- Connaissance des pratiques des échanges pédagogiques
- Capacité à exploiter la multiculturalité de la classe
- Capacité à réfléchir sur sa propre biographie langagière

	H/S	ECTS	Sem.
*Cours obligatoire: Didactique. Apprentissage des langues et didactique du FLE/FLS	2	3	SA
*Séminaire obligatoire : Didactique de la branche (sous la responsabilité de la Formation des enseignant-e-s DAES I)	2	3	SA SP
Séminaire : Au choix : 2 séminaires intitulés « Didactique ». Pour l'offre semestrielle voir la <i>Liste des cours recommandés</i> .	2x2 = 4	2x3 = 6	SA SP
Total Module	8	12	

Evaluation: Moyenne des notes des quatre unités d'enseignement qui constituent ce module.

Module 4 : Interculturel / Littérature

Objectifs:

- Connaissance de base des théories de la communication interculturelle et des recherches dans ce domaine
- Capacité de réflexion sur les systèmes de valeurs culturelles, notamment sur les stéréotypes et les idées reçues
- Connaissances sur les contextes socioculturels et politiques des pays francophones
- Connaissances des média importants dans les sociétés francophones
- Connaissance de l'histoire culturelle, littéraire et artistique des régions francophones.

A : Non natifs/non natives

	H/S	ECTS	Sem.
*Cours obligatoire: Approches anthropologiques des langues, cultures et sociétés: démarches exploratoires	2	3	SP
Séminaire : Au choix : 1 des séminaires intitulés « Interculturel ». Pour l'offre semestrielle voir la <i>Liste des cours recommandés</i> .	2	3	SA SP
Séminaire : Au choix : 1 des séminaires intitulés « Littérature ». Pour l'offre semestrielle voir la <i>Liste des cours recommandés</i> .	2	3	SA SP
Séminaire : Au choix : 1 des séminaires en linguistique, en didactique ou en interculturel/littérature. Pour l'offre semestrielle voir la <i>Liste des cours recommandés</i> .	2	3	SA SP
Total Module	8	12	

Evaluation: Moyenne des notes des quatre unités d'enseignement qui constituent ce module.

B : Natifs/natives

	H/S	ECTS	Sem.
*Cours obligatoire: Approches anthropologiques des langues, cultures et sociétés: démarches exploratoires	2	3	SP
Séminaire : Au choix : 1 des séminaires intitulés « Interculturel ». Pour l'offre semestrielle voir la <i>Liste des cours recommandés</i> .	2	3	SA SP
Séminaire : Au choix : 1 des séminaires intitulés « Littérature ». Pour l'offre semestrielle voir la <i>Liste des cours recommandés</i> .	2	3	SA SP
Lectures individuelles en linguistique, en didactique ou en interculturel/littérature	2	2	-
Total Module	8	11	

Evaluation: Moyenne des notes des quatre unités d'enseignement qui constituent ce module.

Tableau synoptique des modules et des ECTS. : Non natifs/non natives

Module 1 : Pratique Langue	E C T S	Module 2 : Linguistique appliquée	E C T S	Module 3 : Didactique	E C T S	Module 4 : Interculturel / Littérature	E C T S		
Cours : Pratique de langue 1	3	*Cours obligatoire : Linguistique appliquée. Introduction	3	*Cours obligatoire : Didactique. Apprentissage des langues et didactique du FLE/FLS	3	*Cours obligatoire : Approches anthropologiques des langues, cultures et sociétés	3		
Cours : Pratique de langue 2	3	1 Séminaire intitulés « Linguistique » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	3	*1 Séminaire obligatoire : Didactique de la branche (sous la responsabilité de la Formation des enseignants et enseignantes DAES I)	3	1 Séminaire intitulé « Interculturel » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	3		
Cours : Pratique de langue 3	3	Travail de séminaire en linguistique ou en didactique	6	2 Séminaires intitulés « Didactique » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	6	1 Séminaire intitulé « Littérature » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i> . L'offre contient aussi des cours du <i>Domaine de Français</i> .	3		
Cours : Pratique de langue 4	3							1 Séminaire en linguistique, en didactique, ou en interculturel/littérature Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	3
Stage linguistique	2								
	14		12		12		12		

Tableau synoptique des modules et des ECTS. B : Natifs/natives

Module 1 : Pratique Langue	E C T S	Module 2 : Linguistique appliquée	E C T S	Module 3 : Didactique	E C T S	Module 4 : Interculturel / Littérature	E C T S
Apprentissage débutant d'une langue étrangère 1 semestre accompagné d'un conseil d'apprentissage	3	*Cours obligatoire : Linguistique appliquée. Introduction	3	*Cours obligatoire : Didactique. Apprentissage des langues et didactique du FLE/FLS	3	*Cours obligatoire : Approches anthropologiques des langues, cultures et sociétés	3
Apprentissage d'une langue étrangère en Tandem 1 semestre accompagné d'un conseil d'apprentissage	3	3 séminaires intitulés « Linguistique » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	9	*1 Séminaire obligatoire : Didactique de la branche (sous la responsabilité de la Formation des enseignants et enseignantes DAES I)	3	1 Séminaire intitulé « Interculturel » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	3
Rapport sur l'apprentissage débutant et sur l'apprentissage en Tandem	3			2 Séminaires intitulés « Didactique » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	6	1 Séminaire intitulé « Littérature » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i> . L'offre contient aussi des cours du <i>Domaine de Français</i> .	3
Travail de séminaire en linguistique ou en didactique	6			Lectures individuelles en linguistique, en didactique ou en interculturel/littérature	2		
	15		12		12		11

Approuvé par la commission des études et des examens de la faculté des lettres le 26.04.2016

Ratifié par la Commission des études et examens le 26.04.2016